



**Non à la rémunération « au mérite » !
Oui à l'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice
et de l'indemnité de résidence dans le Rhône !**

Signez la pétition FO !

Suite aux annonces du président Macron et du ministre de la transformation et de la Fonction publique Guérini, l'Union départementale FO du Rhône, avec l'Union interfédérale des agents de la fonction publique FO (UIAFP-FO) n'acceptera aucune modification de la rémunération des fonctionnaires aboutissant à la casse des catégories (C, B et A), et de leurs grilles (les grades et les échelons) et refuse toute notion de rémunération liée au métier et au mérite.

Avec l'UIAFP-FO, l'UD FO du Rhône revendique :

- le maintien d'une seule valeur du point d'indice pour toute la Fonction Publique dans le cadre de la grille statutaire unique,
- le maintien des corps, cadres d'emploi et grade au sein de catégories statutaires,
- la parité indiciaire corps et grades analogues (à diplôme égal – grille équivalente).

Alors que l'inflation se poursuit et s'amplifie, l'UD FO du Rhône, avec le comité confédéral national de Force Ouvrière exige : *« la revalorisation immédiate de 10 % du point d'indice de la fonction publique ainsi que le retour au mécanisme de l'échelle mobile des salaires, afin de mettre fin au tassement des grilles salariales et de préserver le pouvoir d'achat des travailleurs. »* Par ailleurs, l'UD FO du Rhône revendique la refonte et l'amélioration des grilles indiciaires pour la totalité des personnels.

Enfin, au vu de l'augmentation des prix dans notre département, l'UD FO du Rhône exige que l'indemnité de résidence du traitement indiciaire brut :

- soit portée à 3% (comme dans l'agglomération marseillaise) dans les communes du département où elle est actuellement de 1%
- soit portée à 1% dans les communes du département où elle est actuellement de 0%

Il est tout à fait possible que cette indemnité de résidence soit revalorisée en témoignent les récentes augmentations obtenues dans certaines communes de l'Ain ou de Haute-Savoie !

L'UD FO du Rhône invite tous les agents de la Fonction publique à signer la pétition exigeant :

- **L'abandon immédiat de la réforme Guérini visant à mettre en œuvre une rémunération liée « au mérite »**
- **Une augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice et le retour à l'échelle mobile des salaires**
- **L'augmentation de l'indemnité de résidence pour toutes les communes du département, avec un passage à 3% pour toutes les communes actuellement à 1% et un passage à 1% pour toutes les communes actuellement à 0%**

L'UD FO du Rhône demande d'ores et déjà audience à la préfète afin de lui porter les signatures

Nom	Prénom	Profession	Commune	Signature

Pétition à remettre à votre délégué FO ou à renvoyer à l'Union départementale FO du Rhône :
UD FO du Rhône, 214 avenue Félix Faure 69003 Lyon - udfo69@force-ouvriere.fr